

DEC191890INSHS

Décision portant nomination de M. Olivier Bonroy aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5313 intitulée « Laboratoire d'Economie Appliquée de Grenoble-GAEL »**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5313 intitulée « Laboratoire d'Economie de Grenoble-GAEL » ;

Vu la décision DEC182918INSHS en date du 7 janvier 2019 portant nomination de M. Olivier Bonroy aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°5313 intitulée « Laboratoire d'Economie de Grenoble-GAEL » ;

Vu l'accord des tutelles ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de recherche scientifique ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

A compter du 1^{er} juillet 2019, M. Olivier Bonroy, Directeur de recherche INRA, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5313 intitulée « Laboratoire d'Economie de Grenoble-GAEL » ; jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général
Antoine Petit

